

EDELWEISS ACCUEIL

Organisme Autorisé d'Adoption
Association loi 1901

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MARS 2014

RAPPORT D'ACTIVITES
ORIENTATIONS GENERALES
BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE
BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2013

Le Chef Lieu - 73470 NANCES
Tél. Secrétariat : 04 79 28 72 65
E-mail : edelweiss.accueil@wanadoo.fr
Site web : edelweiss-accueil.org

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2013

*Approuvé par le Conseil d'administration du 24 janvier 2014
et mis au vote à l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2014*

I) IL N'Y A PAS EU D'ADOPTION EN 2013:

(14 enfants adoptés en 2011 et 5 enfants adoptés en 2012) :

II) ACTIVITES DE L'ASSOCIATION**2-1) L'ACCUEIL DES CANDIDATS**

140 lettres de projets d'adoption ont été enregistrées et ont reçu des réponses. Du fait de la suspension des constitutions de dossiers pour le Brésil et pour la Chine, un petit nombre de ces demandes a été prise en compte ; en effet la convention avec le Pérou n'autorise que l'adoption d'enfants de 9 ans et plus, de fratries dont l'aîné a au moins 8 ans et/ou des enfants à particularités. Les projets d'adoption des familles concernant ces enfants restent très rares.

Sur les 140 dossiers traités, 14 concernaient des célibataires, 14 étaient hors-département et 33 ont reçu une lettre de réflexion par rapport à l'adoption au Pérou.

Des demandes d'adoption parviennent également à Edelweiss-Accueil par e-mail : Des réponses ont été effectuées à 23 messages concernant des demandes d'envoi de dossier, toutes pour des enfants "petits", en tous cas trop jeunes pour une possibilité d'adoption au Pérou.

De plus en plus de couples homosexuels sollicitent Edelweiss Accueil pour pouvoir adopter au Brésil alors que la décision de ne plus envoyer de projets d'adoptions dans ce pays date de 2011.

2-2) LES SUIVIS POST-ADOPTION**26 suivis post-adoption ont été réalisés en 2013**

(Rappel : 41 suivis post-adoption ont été réalisés en 2012)

Pour les enfants adoptés en Chine :

9 suivis ont été effectués : 3 troisièmes suivis et 6 quatrièmes.

Voir détail chapitre 4-1

Pour les enfants adoptés au Brésil :

9 suivis post adoption dont 3 troisièmes suivis, 6 quatrièmes suivis pour 6 enfants adoptés seuls ou en fratrie de 2.

Voir détail chapitre 4-2

Pour les enfants adoptés au Pérou :

8 suivis dont un deuxième, 1 troisième, 1 quatrième, 2 cinquièmes, 2 sixièmes, et 1 huitième pour 1 enfant adopté en 2009, 1 enfant adopté en 2010, 2 enfants adoptés en 2011 et 2 enfants adoptés en 2012.

Voir détails au chapitre 3-4

RECAPITULATIF SUIVIS

Chine	Brésil	Pérou	Total
9	9	8	<u>26</u>

III RELATIONS ET ACTIVITES AVEC LES PAYS D'ORIGINE

3-1) CHINE (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil 133 enfants ont été confiés pour leur adoption et 62 dossiers sont actuellement en attente d'attribution ; dont 5 qui vont très prochainement être annulés.

0 dossier envoyé en CHINE en 2013 du fait de la décision de suspension. 9 dossiers ont été annulés en 2013 (20 dossiers ont été annulés en 2012) du fait des familles.

Au mois d'avril 2013, un travail important a dû être réalisé à la demande des autorités chinoises afin d'obtenir notre certificat d'aptitude. Nous avons dû transmettre, au CCCWA, un grand nombre d'informations concernant les membres actifs d'Edelweiss-Accueil, et plus précisément sur les personnes qui travaillent en lien direct avec les dossiers (cv, diplômes, passeports etc.). Il nous a également été demandé de détailler notre organisation, nos tâches, nos subventions en Chine...

Peu de temps après, le CCCWA a mis en place l'informatisation des dossiers ; nous avons dû nous adapter pour travailler à partir de leur logiciel (CPIS).

Les 1ères annulations à partir de la clé CPIS ont été réalisées avec succès au dernier trimestre 2013.

Les relations avec le CCCWA se font toujours par le biais de leur site et de leur système internet qu'il est possible de consulter de manière confidentielle (clé USB codifiée). La situation n'évolue guère et les délais d'attente se prolongent.

En 2013, l'attente entre l'enregistrement du dossier en Chine et l'attribution a dépassé les 7 ans.

Le CCCWA et le BLAS informent les pays partenaires de l'importance qu'ils accordent au « retour aux racines » des enfants adoptés. Le CCCWA considère que l'adoption d'enfants à besoins spéciaux est de plus en plus prioritaire. L'association se félicite de l'engagement de personnes actives réalisant un travail indispensable (suivi administratif des nombreux dossiers en attente en Chine, consultation des informations importantes sur le site interne du CCCWA, archivage et traduction des notices officielles, réalisation de toutes les tâches administratives et de communication au moment des attributions, traitement des courriers de demande d'adoption, les suivis post adoptifs.....).

Commission suivi des enfants adoptés

Sur l'année 2013, la commission Suivis Chine a effectué des suivis pour 2 groupes de familles (6 adoptions fin 2011 et 3 au printemps 2012). L'équipe suivis Chine a géré :

- 6 quatrièmes suivis (2 ans après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe de fin 2011 avec cette fois-ci la demande aux familles d'un certificat de visite médicale et un certificat de scolarité en plus des photos et du rapport habituellement fournis.
- 3 troisièmes suivis (1 an après l'arrivée de l'enfant) et pour le groupe du printemps 2012.

Depuis la mise en place des nouvelles exigences du CCCWA concernant les nombres de suivis post-adoption en avril 2011, l'équipe suivis Chine, qui compte une dizaine de personnes, garde toujours un rythme de rencontre régulier (1 fois par an afin d'échanger et d'harmoniser les pratiques, le 21 septembre 2013 cette année). Le travail fourni par chaque membre de l'équipe (rencontre avec les familles et rédaction des rapports de suivi, certains suivent même 2 familles) et l'engagement pris sur le long terme montrent encore cette année la motivation de chacun.

A noter cette année que la mise en place du nouveau système informatique du CCCWA a augmenté la charge de travail pour l'envoi des suivis post-adoption en Chine car tous les documents doivent être scannés pièce par pièce et téléchargés dans des modules différents du menu des suivis.

3-2) BRESIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée en vigueur le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 43 enfants ont été confiés pour leur adoption.

Pas d'adoption réalisée en 2013 (rappel, en 2011, 2 fratries de 2, et 2 enfants seuls)

Un enfant a été attribué à une famille, mais suite au stage de « cohabitation » effectué au Brésil, l'adoption n'a pas pu se concrétiser.

2 dossiers sont déposés dans les 3 CEJAS de São Paulo, Vitoria et Belo Horizonte et en attente d'attribution.

Les familles à la fin de l'année 2013 ont annoncé qu'elles ne feront pas de démarches pour un nouvel agrément. Leur agrément actuel sera caduc en avril 2014

Pas de nouveau dossier envoyé aux CEJA au cours de 2013 suite à la décision de suspendre les envois en 2011

Suivis post adoption

Le suivi des enfants brésiliens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de deux ans, à raison de deux rapports de suivi post-adoptif par an.

Les 4 rapports de suivis traduits doivent être envoyés au fur et à mesure aux responsables d'Edelweiss-Accueil sur place qui sont chargées de les transmettre aux instances brésiliennes et aux CEJA concernées.

9 suivis post adoption dont 3 troisièmes suivis, 6 quatrièmes suivis pour 6 enfants adoptés seuls ou en fratrie de 2.

Chaque rencontre avec les familles est un moment fort qui balise le temps d'adoption en France.

Organisation de la commission Brésil :

L'adoption d'enfants grands requiert des échanges et des prises de position concertées et coordonnées de la part de l'équipe Brésil.

Tout au long de l'année visites aux familles et rédaction des rapports de suivis des enfants arrivés en 2011 : 4 familles soit 6 enfants concernés.

Le pique-nique du 1^{er} septembre avec la participation des enfants grands nés au Brésil s'est déroulé avec succès.

Travail administratif:

- Le rapport d'activités doit être transmis à l'Autorité centrale une fois par an. Envoi du rapport d'activités de 2012: le 28 Avril 2013. Le rapport pour l'année 2013 devra être envoyé fin Avril 2014

- Envoi de rapports mensuels à la police fédérale effectué par Brigitte responsable nationale,

- Demande de renouvellement du « cadastramento et la Demande de renouvellement du credenciamento paru au journal officiel brésilien du 30 janvier 2012 (demande à renouveler tous les 2 ans) n'ont pas été effectués car l'adoption au Brésil est en cours d'achèvement..

En 2014 des courriers seront envoyés aux autorités brésiliennes pour officialiser l'arrêt de notre coopération en matière d'adoption

3-3/PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Relations avec le Pérou

Edelweiss-Accueil accompagne les adoptants dans le cadre de la convention « Campaña Angeles que Aguardan » signée avec le MIMDES en 2008 , convention reconduite le 21 juillet 2011 pour 2 ans. Le 10 Septembre 2013 le MIMP vient d'accorder à nouveau à Edelweiss- Accueil le renouvellement de cette convention pour 2 ans jusqu'au 10 Septembre 2015.

Cette campagne pour l'adoption prioritaire d'enfants ayant des problèmes de santé, enfants de plus de 9 ans, adolescents, fratries, enfants ayant des besoins particuliers a été initiée en 2003 par le MIMDES.

Le MIMDES est devenu le MIMP (Ministerio de la Mujer y Poblaciones vulnerables) en 2012.

A ce jour, seulement 5 OAA sont accréditées pour travailler dans le cadre des adoptions prioritaires (18 pour les adoptions « régulières » (dont l'AFA)

Le 15 décembre 2008, nous avons adressé à la Secrétaire du MIMDES, une demande d'élargissement de notre convention afin qu'Edelweiss-Accueil puisse accompagner les adoptions d'enfants entre 0 et 8/9 ans. Nous n'avons pas eu de réponse en 2013.

L'âge des enfants est de plus en plus élevé y compris pour les fratries mais les adoptions prioritaires peuvent être assez rapides. Les difficultés essentielles pour Edelweiss-Accueil sont relatives au nombre très restreint de familles désireuses de s'engager pour l'adoption de fratries avec des aînés dont l'âge est de plus de huit ans.

Les liens avec les autorités locales du MIMP sont très réguliers et très satisfaisants grâce au travail de notre correspondant à Lima. C'est ce dernier qui dépose les dossiers des adoptants et prend connaissance des dossiers sociaux-psychologiques des enfants en attente de famille. Aucune autre adoption n'a été réalisée en 2013. Cependant une attribution a eu lieu en Décembre 2013.

Suivis

Le suivi des enfants péruviens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de quatre ans, à raison de deux rapports de suivi post-adoptif par an.

Les 8 rapports de suivis traduits et apostillés doivent être envoyés au fur et à mesure au représentant d'Edelweiss-Accueil sur place qui est chargé de les transmettre au MIMP.

Nous avons réalisé 8 suivis dont un deuxième, 1 troisième, 1 quatrième, 2 cinquièmes, 2 sixièmes, et 1 huitième pour 1 enfant adopté en 2009, 1 enfant adopté en 2010, 2 enfants adoptés en 2011 et 2 enfants adoptés en 2012.

Adoptions 2013

En France, Edelweiss-Accueil est le seul OAA habilité pour réaliser des adoptions au Pérou. Sur les 181 enfants adoptés au Pérou en 2013 (statistiques MIMP au 31 décembre 2013) dont 74 par des étrangers, 41 étaient des enfants de la Campagne « Angeles que Aguardan ».

Edelweiss-Accueil n'a pas réalisé d'adoptions en 2013 ; 3 dossiers sont en attente d'attribution en fin 2013.

Réactualisation de documents

La Commission Pérou a continué à mettre à jour les documents en direction des familles et les rendre conformes aux attentes des services de l'adoption du MIMP.

Nous avons eu des relations constantes et fructueuses avec notre représentant à Lima.

IV) RELATIONS AVEC LE S.A.I, LES CONSEILS GENERAUX, LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

Rencontre OAAs CHINE + AFA le 8 Avril 2013 à Paris

Une représentante d' Edelweiss-Accueil a participé, à Paris, à la réunion d' échanges du 08 Avril 2013, organisée par Rayon De Soleil dans ses locaux, afin de faire le point sur l'adoption en Chine. Des membres des 6 OAA concernés et de l' AFA étaient présents. Les échanges menés avec la plus grande transparence, ont porté sur les dernières rencontres avec les autorités chinoises, l'évolution des attributions des enfants en bonne santé, les partenariats avec les orphelinats plaçant des enfants à besoins spécifiques, ainsi que sur quelques sujets d'ordre pratique ou administratifs. Cette rencontre très enrichissante pour tous, sera à renouveler courant 2014.

Liens avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

<http://www.foaa.org/>

Edelweiss Accueil est affilié à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la quarantaine qui existe en France. Edelweiss-Accueil n'est plus membre du Conseil d'administration de la FFOAA depuis l'Assemblée Générale de mars 2012.

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et la MAI (Mission de l'Adoption Internationale).

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès de la MAI, du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption).

Edelweiss Accueil a rédigé en 2013, en tant que leaders, les fiches Pérou et Brésil. Pour l'avenir une demande a été faite pour que l'œuvre adoptive de Cognac prenne en charge la rédaction de la fiche Brésil

Avec les autres OAA:

Pas de relations particulières en 2013.

Avec Enfance et Famille d'Adoption – EFA :

Aucune réunion directe n'a eu lieu en 2013, par contre de nombreux membres d'Edelweiss-Accueil sont membres des EFA de leurs départements . Les familles en lien avec Edelweiss Accueil sont et devront de plus en plus être encouragées à participer aux rencontres diverses organisées par les délégations départementales d' EFA

V) VIE DE L'ASSOCIATION :

5-1) FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Environ 35 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

4 responsables sur place dans les pays (3 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

35 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

-conseil d'administration

-commissions par pays

-constitution et rédaction des dossiers administratifs

-constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants

-rédaction de la lettre d'information

-compte-rendu des divers CA, commissions et réunions

-relations avec les pays étrangers

-accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption

- témoignages d'adoption

- commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants

-site web et extra net

- organisation des pique-nique et différentes rencontres

Conseil d'administration : 10 membres actifs et 9 membres invités
6 réunions du conseil d'administration en 2013

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : les dossiers reçus sont pris en compte seulement pour des projets concernant des enfants grands répondant aux critères du Pérou

Les entretiens avec les postulants ont été assurés seulement pour le Pérou :
Une famille suivie avant l'envoi de leur dossier en 2013.

Commission suivi des enfants adoptés : Voir chapitres 2-2, 3-3,

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations, de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

Les délégués départementaux

Assurent les liens avec les Conseils Généraux (convocation à des réunions, rencontres diverses, avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.). Il n'y en a pas dans tous les départements pour lesquels Edelweiss est habilitée.

5-2) BASE DE DONNEE EXTRANET

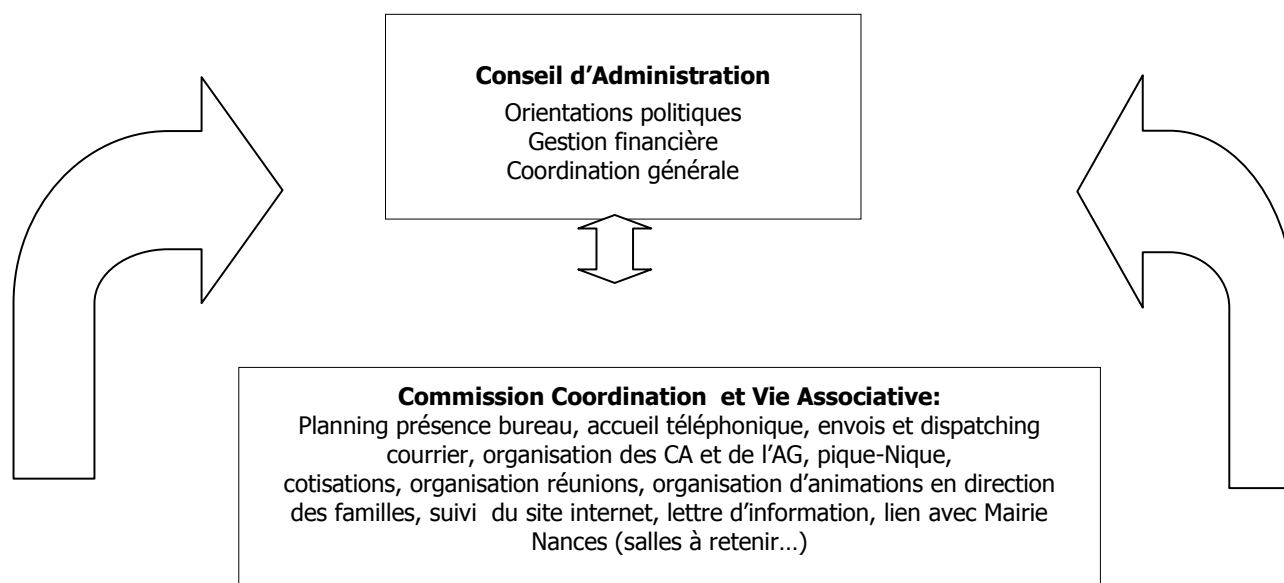
Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel

5-3) ORGANISATION 2013

L'activité de l'association a diminué. De nouveaux bénévoles sont venus renforcer l'équipe des membres actifs. Des fonctions simples comme le secrétariat et le suivi quotidien des tâches d'accueil (téléphone, courrier, Email) sont réalisées par l'équipe actuelle.

L'organigramme est le suivant et sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2013





Commission CHINE	Commission BRESIL	Commission PEROU	Commission SUIVI	Commission Relations extérieures
Suivi des dossiers Relations BLAS Attributions etc	Animations internes Suivi administratif Relations avec l'Autorité Centrale, les CEJA, la police fédérale etc	Comité lecture Entretiens Témoignages Suivis dossiers d'adoption Suivi Mario et MIMDES Suivi adoptions en cours Animations	Organisation des suivis Relecture	FFOAA et OAA SAI Conseils Généraux Vœux institutionnels Demande Subvention CG Edelweiss-Espoir Assurance

5-4) COMMUNICATION :

LA LETTRE D'INFORMATION :

Édition de la lettre d'information en Janvier diffusée par l'intermédiaire du site web et du système e-mail d'extra-net en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, des interlocuteurs étrangers, et par courrier postal en direction du M.A.E – M.A.I des 24 conseils généraux. Cette lettre rédigée et mise en page par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

SITE WEB : en 2013 :

Le site invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil.

- Les mises à jour permettent au site de remplir son rôle « informatif (par ex. communiqué mensuel concernant l'avancée des attributions en Chine)
- La communication vers les membres Edelweiss s'accroît tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne des lettres annuelles, pique-nique, etc...)
- L'actualisation régulière du site est nécessaire mais difficile à mettre en œuvre

5-5) RENCONTRES CONVIVIALES

Le pique-nique annuel

Il a eu lieu aux Echelles le dimanche 23 Juin 2013 entre les familles adoptantes ou en attente d'adoption et tous les membres d'Edelweiss Accueil et Edelweiss Espoir. Il a rassemblé une quarantaine d'adultes et une trentaine d'enfants et jeunes adolescents

Pique-Nique Enfants Grands

Le dimanche 1^{er} septembre 2013, les familles postulantes ou ayant adopté des enfants grands étaient conviées au pique-nique annuel Brésil-Pérou : il a rassemblé à Nances une trentaine d'adultes et une vingtaine d'enfants et jeunes adolescents

5-6) TRAVAIL PARTENARIAL AVEC EDELWEISS ESPOIR

Engagements d'Edelweiss-Espoir en 2013 :

- TOGO: fournitures scolaires pour les enfants fréquentant les écoles de la région rurale d'Hamoegbé
- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive : soutien à l'orphelinat de Sainte-marie et prise en charge d'une cantine scolaire pour les enfants défavorisés du quartier
- BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 150 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya)
l'accompagnement scolaire d'une quarantaine de collégiennes
- PEROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes ; équipement de villages en toilettes sèches , douches solaires, cuisinières à bois....

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se perpétuent

VI) ACTIVITES DE FORMATION

Une formation pour tous les membres de la commission suivis a été organisée le 21 Septembre 2013